



Mensonge employeur processus recrutement

Par Anonyme55

Bonjour,

Je suis actuellement en alternance, en contrat d'apprentissage (M1) jusqu'au 31/08/2022 au sein d'une grande banque. Je change d'établissement universitaire pour mon M2, et je recherche un contrat de professionnalisation. Ayant des recommandations de mes managers, j'ai décidé de postuler au sein de la banque où j'occupe un poste actuellement.

Une RH, responsable du recrutement pour le poste que je visais, m'a demandé de passer un test RH d'adéquation avec la culture de la banque, alors que j'avais déjà réalisé ce test pour mon embauche au poste actuel. J'étais un peu surprise, mais soit, j'ai réalisé ce test. Ensuite, cette RH est revenue vers moi pour m'indiquer la fin du processus car mon résultat au test était "insuffisant". J'étais perplexe, au sens où l'on me dit que je fais bien mon travail, et je suis parfaitement au fait des valeurs de la banque étant déjà en poste et ayant réalisé de nombreuses formations en interne. Après avoir répondu être déjà en poste chez eux, la RH me revient en disant qu'il s'agit d'un quiproquo, qu'elle n'avait pas compris que j'étais déjà en poste dans cette banque et qu'ils ne tiendraient pas compte du deuxième résultat au test RH (c'est louche en sachant que j'avais des lettres de recommandations des managers + mon matricule et expérience indiquée sur le CV... ils doivent sûrement se passer de lire les documents).

Ensuite, la RH me demande si je suis toujours intéressée, je réponds oui, et elle me dit "très bien, j'ai transmis votre candidature au manager" sans m'indiquer de qui il s'agit. Après 5 jours sans prise de contact, je relance la RH, qui me répond simplement "le poste a été pourvu".

Je doute de la transmission de ma candidature à un quelconque manager, aussi, y a-t-il quelque chose que je puisse faire légalement ? Je trouve que le processus de recrutement a manqué de transparence.

Suite à cela, j'ai postulé à une autre offre d'alternance chez eux, mais j'ai l'impression que l'histoire se répète car une autre RH a d'abord rejeté ma candidature en voyant le résultat insuffisant au test RH avant mon explication par mail indiquant mon poste actuel chez eux depuis septembre dernier. Soit-disant, ma candidature aurait été transmise à un manager, sans m'indiquer qui.

Merci pour votre aide,
Bien cordialement.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Quand vous postulez à un nouveau poste, les critères peuvent être différents par rapport au poste que vous occupez déjà.

Par exemple : une note de 12 au test était suffisante pour le poste actuel, mais il faut une note de 16 pour le poste convoité.

Il est possible que les raisons invoquées pour ne pas donner suite à votre demande soient bidons, au moins elles sont polies et neutres. Si vous pensez à une discrimination illégale, c'est à vous de le prouver.

Vous pouvez utiliser les recommandations dont vous disposez pour postuler auprès d'autres banques, et même élargir votre horizon. Ne mettez pas tous vos oeufs dans le même panier.